

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 53 (1989)
Heft: 211-212

Artikel: Qu'est-ce qu'un anglicisme?
Autor: Spence, N.C.W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QU'EST-CE QU'UN ANGLICISME ?

J'ai essayé ailleurs⁽¹⁾ de cerner la différence entre anglicismes et « faux anglicismes », à vrai dire sans aboutir à un résultat entièrement satisfaisant. Vu que la revue dans laquelle j'ai publié mon travail est à peu près inconnue en France, je me permets de reprendre ici les grandes lignes de mon exposé avant d'avancer quelques réflexions plus générales sur les anglicismes. Il est difficile de distinguer les « faux anglicismes » des autres surtout parce que presque tous les anglicismes s'emploient en français dans des sens qui sont différents, et souvent fort différents, de ceux qu'ils ont d'habitude en anglais. Des différences au niveau de la forme sont également fréquentes. Cela n'a en soi rien d'extraordinaire. Sur le plan sémantique, l'emprunt n'est généralement que partiel, dans la mesure où le signe qu'on emprunte a généralement plusieurs sens dans sa langue d'origine, mais un seul dans la langue emprunteuse. En outre, l'emprunt s'effectue dans un contexte qui n'est peut-être pas du tout typique. Au niveau de la forme, le processus d'adaptation à un système morphologique, lexical et phonologique différent entraîne souvent des modifications (par ex., *to boycott, to lob* > *boycotter, lober*; un mot comme *budget* [bʌdʒət] est prononcé « à la française » [bydʒɛ] – et ainsi de suite). Qui plus est, puisque le lexème étranger n'est plus au centre du réseau d'associations sémantiques et formelles qui l'entourait dans la langue d'origine, il peut, sans perdre son identité ni créer d'ambiguïté, subir des troncations du genre *cargo-boat* > *cargo*, *fox-terrier* > *fox*, *holding company* > *holding*, *slow foxtrot* > *slow* et *warning lights* > *warning*, etc., qui changeraient complètement « le message » dans la langue d'origine (*cargo* = « cargaison », *fox* = « renard », etc.).

Citons quelques exemples plus compliqués :

1. Les mots *shake-hand* (assez désuet de nos jours) et *station-service* correspondent aux lexèmes anglais ou anglo-américains *handshake* et *service station* : on suppose que les emprunts ont été modifiés pour les rap-

(1) « *Faux amis and faux anglicismes* », in *Forum for Modern Language Studies* 23 (1987), pp. 169-183.

procher davantage du composé français typique déterminé + déterminant, mais le résultat est de créer des mots qui ne sont plus de l'anglais normal.

2. Le mot *bloom* a comme sens typiques pour un anglophone ceux de « fleurs », ou, au sens figuré, de « floraison » et d'« épanouissement ». La définition française du mot est selon le *Petit Larousse*⁽²⁾ « demi-produit métallurgique obtenu par passage d'un lingot d'acier dans un laminoir dégrossisseur ». Le dictionnaire n'a pas tort en indiquant qu'il s'agit d'un mot anglais, et même d'un mot qui a en anglais le sens cité — mais comme le montre le contexte, c'est un sens technique qui à vrai dire n'existe que pour les spécialistes, tant anglophones que francophones. Son dérivé encore plus spécialisé *blooming*, qui ne figure que dans des dictionnaires comme le *Grand Larousse encyclopédique* ou dans certains dictionnaires d'anglicismes, signifie en anglais « floraison », et le sens de « laminoir » qu'a ce mot dans le vocabulaire technique français est complètement inconnu de l'anglais. C'est que le français a adapté l'anglais *blooming-mill* (qui a bien le sens de « laminoir ») en l'amputant du second élément. On voit que si *bloom* a un sens partagé par le mot anglais correspondant — même s'il s'agit d'un sens qui est inconnu de la plupart des anglophones — le sens du mot *blooming* s'est complètement détaché de celui qu'il a en anglais. Les exemples cités sont donc très éloignés formellement ou sémantiquement de leurs sources anglaises — et pourtant on hésite à les ranger parmi les soi-disant « faux anglicismes », puisqu'il faudrait alors classer comme de « faux anglicismes » des centaines d'autres emprunts qui ont connu des modifications comparables au cours de leur assimilation.

Dans d'autres cas, il y a eu évolution du mot en français ou en anglais — ou les deux — depuis l'emprunt: *break*, *cosy-corner* et *chow-chow* représentent un état antérieur de l'usage anglais, conservé en français, tandis que les emplois français des lexèmes *box*, *caddie* « chariot de supermarché », *derby*, *flipper*, etc., constituent des innovations sémantiques françaises par rapport à l'anglais. Le *spleen* français conserve un

(2) J'emploierai les abréviations suivantes :

PL: *Petit Larousse 1989*, Paris, 1988.

DMN: P. Gilbert, *Dictionnaire des mots nouveaux*, Paris, 1971.

DAH: M. Höfler, *Dictionnaire des anglicismes*, Paris, 1982.

DAR: J. Rey-Debove et G. Gagnon, *Dictionnaire des anglicismes*, Paris, 1980.

NDE: A. Dauzat, J. Dubois et H. Mitterand, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, 1964.

OED: *Oxford English Dictionary*, 12 volumes, Oxford, 1933.

sens anglais du mot qui a disparu depuis assez longtemps: de nos jours, il désigne surtout la mauvaise humeur. Même des mots comme *slip*, qui en anglais signifie « combinaison » et *smoking*, souvent cités comme des exemples parfaits du « faux anglicismes », sont devenus ce qu'ils sont par des processus analogues. Le *slip* français représente non pas l'anglais contemporain *slip* « combinaison », mais un vocable maintenant désuet *slips* (pl.) « caleçon (de bain) » qui a connu en français le même genre d'adaptation au singulier que les mots *shorts* et *pyjamas*. Quant à *smoking*, l'emprunt original s'est effectué au 19^e siècle sous la forme *smoking-jacket*, désignant une veste d'intérieur aux revers en velours qui a sans doute été « l'ancêtre » du smoking moderne. La troncation qu'a connu l'emprunt pour donner *smoking*, détruit pour les anglophones tout rapport avec les vêtements, puisque *smoking* se réfère soit à l'emploi du tabac, soit au fumage (des jambons, etc.). De même, le sens attribué dans le *PL* à *soda* ne correspond à aucun sens anglais du mot, mais s'explique peut-être comme un emprunt elliptique de l'expression américaine *soda pop*.

C'est quand on est réduit à parler de « méprises » pour expliquer les différences entre la langue d'origine et la langue emprunteuse qu'on parlera de « faux anglicismes ». *Dancing*, *forcing* et *standard* sont des cas de ce genre. *Forcing* pourrait continuer une expression du genre *forcing play/forcing move*, mais il est impossible d'être catégorique, faute de données historiques précises. Les dictionnaires anglais n'enregistrent aucun emploi de *standard* qui permette de comprendre comment le mot français est venu à désigner un dispositif téléphonique⁽³⁾. En ce qui concerne le cas de *dancing*, les dictionnaires étymologiques français font remonter le lexème à un anglais *dancing-house* qui d'après l'*OED*, est attesté au 18^e siècle, mais était archaïque longtemps avant l'apparition du mot *dancing* en français vers 1910 (*NDE*, *PR*): peut-être s'agit-il d'une évolution comparable à celle de *camping*, de *tennis* ou de *golf*, qui en anglais ne s'appliquent qu'à l'activité.

On voit qu'il n'est pas très utile de définir le « faux anglicisme » en parlant de « différences d'emploi »⁽⁴⁾ entre langue donneuse et langue

(3) Ma collègue et amie Eva Jacobs, qui a eu la bienveillance de lire et de commenter cet article, se demande s'il n'y a pas eu une société intitulée *Standard Telephones* qui aurait pu donner son nom à l'appareil, comme cela s'est produit dans le cas de *klaxon*, de *chatterton*, etc.

(4) Pierre Trescases, dans son étude « Aspects du mouvement d'emprunt à l'anglais reflétés par trois dictionnaires de néologismes », *Cahiers de lexicologie* 42

emprunteuse, puisqu'il y en a presque toujours. Le problème est de décider quelles différences justifient l'emploi de cette étiquette, et selon quels critères on les mesure. Il est évident que dans une optique synchronique, des divergences comme celles que nous avons citées sont souvent assez importantes pour que les emplois français semblent être « faux » par rapport à l'anglais. Dans une optique diachronique, par contre, il est souvent possible de « remonter la filière de l'emprunt », comme l'exprime John Humbley dans son essai sur la typologie de l'emprunt⁽⁵⁾. Il peut donc arriver que des expressions qu'on pensait être de « faux anglicismes » parce qu'on ne connaissait pas leur histoire, se révèlent comme d'authentiques emprunts à l'anglais, même s'il s'agit d'un anglais tellement peu courant, ou tellement malmené par les emprunteurs, que les Anglais eux-mêmes ne lui accorderaient plus droit de cité. L'histoire permet, par exemple, de montrer que même un lexème comme *wattman*, que tout le monde, y compris les anglophones, prenait pour de l'anglais de pure fantaisie, a existé en anglais⁽⁶⁾. Le manque de renseignements précis sur « la filière de l'emprunt » nous empêche sûrement dans d'autres cas de trancher la question du « standing » de tel ou tel anglicisme.

Il est sûr que certains des vocables qu'on cite souvent comme des exemples du « faux anglicisme » (par ex. *standing*, *smoking*, *speaker* et *slip*)⁽⁷⁾ deviennent moins « faux » quand on les soumet à un scrutin historique, car s'il est clair qu'ils s'emploient en français avec des sens très

(1983), pp. 86-101, parle des « mots formés en totalité ou en partie d'éléments venant de la langue anglaise et non généralement employés tels quels dans celui-ci — c'est-à-dire avec des différences d'emploi au niveau de la classe, de la forme ou du sens »; J. Humbley, dans « Vers une typologie de l'emprunt linguistique, *Cahiers de lexicologie* 25 (1974), p. 55, parle de « termes pris à l'anglais avec un autre sens », citant comme exemples *footing* et *standing*.

(5) *Op. cit.*, p. 55.

(6) Les dictionnaires sont unanimes sur la « fausseté » de *wattman*, et j'ai donc été surpris de le trouver dans la deuxième édition du principal dictionnaire américain, le *Webster's New International Dictionary* avec la définition « motorman; man handling the electric controls », accompagnée d'une citation tirée du *Manchester Guardian*.

(7) Le *DAR* cite (p. ix) *smoking*, *speaker*, *slip* et *pressing*, ayant déjà mentionné *pressing*, ainsi que *recordman*, *footing*, *moto-cross*, *brushing* et *auto-stop*, parmi les « pseudo-mots anglais, inconnus des anglophones eux-mêmes » (p. vi). Il n'est pas clair si les auteurs désirent distinguer deux catégories différentes. Si tel est le cas, il faudrait noter que seuls *recordman*, *moto-cross* et *auto-stop* sont des « pseudo-mots » — les autres s'emploient simplement, avec tant d'autres, dans des sens différents.

différents de ceux qu'ils ont en anglais, ces différences s'expliquent en fonction des modalités de l'emprunt ou de l'évolution ultérieure qu'ont connu les lexèmes en français. Faut-il conclure, comme Manfred Höfler⁽⁸⁾, que les faux anglicismes sont rares? (le savant allemand ne cite comme exemples de cette catégorie que *brushing*, *fly-tox* et *silentbloc*).

La réponse qu'on donnera à cette question dépendra en grande partie des critères qu'on applique à la définition du phénomène. Pour Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, un faux anglicisme est créé lorsqu'il y a entérinement d'un contresens, aboutissant à un «emprunt purement formel»⁽⁹⁾. La formule est un peu vague. D'ailleurs, elle ne fait pas de distinction entre la situation contemporaine (*slip* en anglais ne se réfère pas au même genre de vêtement que le mot français) et les étapes qui ont créé cette situation (ce n'est pas l'anglais *slip* qu'on a emprunté, mais le pluriel *slips*, qu'on a refait en l'adaptant). Sans ce genre de renseignement sur l'histoire de l'anglais, on attribuait avec davantage de confiance la différence de sens à une méprise justifiant l'emploi de l'étiquette «faux anglicisme». Il subsistera toujours des incertitudes dans ce domaine. *Shake-hand* deviendrait-il un «faux anglicisme» si on arrivait à démontrer que ceux qui l'ont emprunté pensaient que c'était bien là la forme anglaise courante? Il n'est guère possible de répondre à une question pareille, et nous ne pouvons qu'opter pour la solution qui semble la plus plausible dans un cas donné.

Des méprises françaises au sujet de l'anglais sont plus probables dans certains cas que dans d'autres. Les substantifs verbaux en *-ing*, par exemple, n'ont pas de véritables équivalents en français, et tendent à produire des emplois qui sont particulièrement bizarres pour les anglophones: *brushing*, *dancing*, *footing*, *forcing*, *lifting*, *looping*, *parking*, *pressing*, *training* «vêtement porté par des sportifs» ou «chaussure de sport», *travelling*⁽¹⁰⁾, et *wading* n'ont jamais eu les sens en anglais qu'ils ont en français, et leur évolution précise est moins claire que dans le cas de toute une série de lexèmes dont la différence sémantique s'attribue certainement à la réduction elliptique d'un composé anglais (*blooming*, *circulating*, *holding*, *warning*, etc.). On attribuera avec plus de confiance l'évolu-

(8) Voir son *Dictionnaire des anglicismes*, p. v.

(9) *Op. cit.*, p. ix. Comme on l'a vu (note 7), les auteurs parlent aussi (p. vi) de «pseudo-mots anglais» comme *recordman*, qui n'existent pas en anglais.

(10) En tant qu'appareil, le *travelling* s'appelle en anglais un *dolly*, ou a *travelling platform*, et c'est sans doute l'ellipse de ce dernier syntagme qui explique l'emploi français.

tion de la seconde catégorie au processus d'adaptation, et même dans le cas des premiers exemples, on n'est pas toujours sûr s'il faut parler de « méprises », d'« adaptations » (y compris l'ellipse), ou d'« évolutions ultérieures » — ou même des effets combinés de ces facteurs. Les mots en *-ing* ne sont évidemment pas les seuls anglicismes qui aient été sujets aux « méprises » ou aux réductions elliptiques — tous les mots composés ont été touchés par le désir d'abrégé — mais ils constituent un groupe particulièrement riche en déviations sémantiques.

Il y a même des lexèmes que certains comptent parmi les anglicismes, mais qui à mon avis ne devraient pas l'être — et seraient donc de « faux » anglicismes. Le mot *politique-fiction* relevé par Höfler sous *science fiction*, et qu'il relie à un anglais *politic fiction*, n'a vraiment rien d'anglais, du moins comme désignation d'un genre littéraire: *a politic fiction* serait « un mensonge qu'il est politique d'employer » — ce qui n'est pas du tout la même chose. D'ailleurs, puisque ni *politique* ni *fiction* ne sont des anglicismes, il n'y a pas de rapport évident avec l'anglais. Quant au lexème *claustra*, présenté comme un américanisme par Gilbert et comme un faux anglicisme par Trescases⁽¹¹⁾, il ne figure pas dans les dictionnaires anglophones, et puisqu'il n'a aucun rapport formel avec l'anglais, il n'y a aucune raison de le rattacher aux anglicismes, même faux.

Comme on l'a vu, M. Höfler considère que les faux anglicismes sont rares: malheureusement, sa définition de ces derniers n'est pas des plus claires. Ce sont pour lui « les mots forgés en français au moyen d'éléments anglais ». Les quelques exemples qu'il donne ne sont pas strictement comparables. *Brushing* est un mot anglais courant, même si son sens anglais n'est pas celui du mot français, tandis que *fly-tox* et *silentbloc* sont bien des « mots forgés en français au moyen d'éléments anglais » — ou plutôt « plus ou moins anglais », car *tox* n'a rien de typiquement anglais, et *bloc*, bien que historiquement un emprunt à l'anglais *block*, n'est guère ressenti comme étant un anglicisme. Ce qu'on ne réussit pas à comprendre, c'est que M. Höfler, ayant adopté la définition qu'on connaît, ait conclu que les « faux anglicismes » sont rares. Son dictionnaire est plein de lexèmes ou d'emplois qui ne sont pas accompagnés par le signe •. Cette absence indique... « qu'il s'agit d'une formation ou d'une évolution sémantique indépendantes de l'anglais et proprement françaises » (*op. cit.*, p. xii). Or, toutes ces formations, y compris *fly-tox* et *silentbloc*, sont « proprement françaises », mais tout en étant de « faux

(11) Gilbert, *DMN*, p. 88, Trescases, *op. cit.*, p. 87.

anglicismes». Par rapport à l'anglais, ils sont « faux », et par rapport au français, l'allure anglaise (p. ex.) de *baby-foot*, *baby-parc*, *baby-beef* ⁽¹²⁾, *moto-ball*, *ball-trap* ⁽¹³⁾, *auto-stop*, *photo-stop*, *crossman*, *recordman*, *rugbyman*, *speakerine*, etc., etc., en fait des « anglicismes » qui ont le défaut de ne pas exister en anglais. La création (par exemple) des mots en *-man* qui n'existent pas en anglais, s'est effectuée à partir d'emprunts existants (*cross*, *rugby*, *tennis*, etc. + le *-man* de *sportsman* et *yachtsman*), et sur le modèle de ces derniers. Ils sont donc et « français » et « formés d'éléments anglais », et c'est parce que les formations n'ont pas d'équivalent en anglais qu'il est nécessaire de parler de « faux anglicismes », ou si l'on préfère, de « pseudo-anglicismes ». Le fait qu'ils aient été créés par des Français (le point sur lequel insiste M. Höfler) ne les rend pas moins faux vis-à-vis de l'anglais, ni moins « anglais » dans leur conception.

Il n'est pas toujours facile de fixer les limites entre les « faux anglicismes » de ce genre et les mots dont les particularités de sens ou de forme peuvent être attribuées aux processus d'adaptation à un système lexical différent. Par exemple, le français a créé un adjectif *tennistique* qui n'existe pas en anglais — mais *tennis*, qui peut modifier un substantif en anglais, n'a guère la forme d'un adjectif français. Pour citer quelques autres cas semblables, on a converti l'anglais *athletics* en *athlétisme*, *scouting* en *scoutisme* et *shot* en *shoot*. Il est raisonnable d'accepter ces modifications comme des résultats du processus d'adaptation au français, bien qu'elles ne soient pas inévitables — mais on voit qu'il n'est pas facile de déterminer ce qui distingue une « adaptation » d'un « faux anglicisme ». Dans l'ensemble, pourtant, ce sont des créations au niveau de la forme qui représentent de la façon la plus incontrovertible les « faux anglicismes », puisqu'ils n'existent pas, et n'ont jamais existé, en anglais.

Examinons une autre catégorie d'anglicismes. Pour les anglophones, l'emploi qu'ont fait les Français de noms propres anglais et américains est souvent curieux. Aucun Anglais contemporain n'a jamais entendu parler d'un fromage *chester*, de *bristol* « carte de visite », de *sandow* « câble en

(12) Le sens de « jeune bovin... engraisé pour sa viande » (*PL*) est complètement impossible en anglais, car *beef* ne peut s'appliquer qu'à la viande de boucherie. Du *baby beef* serait éventuellement du veau, mais l'expression n'est pas attestée dans l'*OED*.

(13) Il existe en anglais un mot *ball-trap* désignant une sorte de soupape, ainsi qu'un *trap-ball* désignant un jeu d'enfants. C'est à celui-ci que *DAR* et *le Trésor de la langue française* rattachent le mot français, mais les dictionnaires n'attestent pas d'emploi du mot anglais dans le domaine du tir à la cible.

caoutchouc», ni employé «à la française» des mots comme *carter* (= «charrettier» en anglais), *chadbourn*, *chatterton*, *macfarlane*, *dishley*, *gibus*, *crosskill*, *wallace*, etc., dont certains ne sont peut-être pas courants en français — mais certainement davantage qu'en anglais. En remontant la filière, on découvre que certains de ces mots ont été — comme *wattman* — employés par certains anglophones à une époque ou une autre. C'est le cas de *chester*, de *macfarlane*, de *bristol*, de *gibus* et de *sandow* — même si le lien est souvent obscur. *Sandow* était un professeur de gymnastique, célèbre pour sa force (d'où l'expression archaïque *a Sandow* «un Hercule»)⁽¹⁴⁾; *Bristol* s'emploie dans le syntagme *Bristol board* «carton», et *Chatterton* a figuré jadis dans *Chatterton's compound*. *Carter*, *chadbourn*, *crosskill*, *dishley* (le nom d'une race d'ovins) et *Wallace* n'ont jamais été lexicalisés en anglais, et sont donc de «faux anglicismes», dans la mesure où il ne s'agit pas d'emprunts à la langue anglaise, comparables à ceux de *sandwich* ou de *boycott*, qui étaient déjà bien établis en anglais comme noms communs lorsqu'ils ont été empruntés. Autrement dit, il s'agit plutôt d'emprunts indépendants à des noms d'inventeurs, de noms de lieu ou de personnages dont la renommée est arrivée directement jusqu'en France.

On voit qu'il est possible et utile de distinguer deux catégories principales de «faux anglicismes», celle des «méprises sémantiques» et celle des «pseudo-mots anglais» formés à base d'éléments anglais. Il est beaucoup plus facile de distinguer les «pseudo-mots anglais» des véritables anglicismes, que de démontrer que le sémantisme curieux de tel ou tel lexème repose sur une méprise ou une invention: la forme s'observe plus facilement que le sens. L'histoire nous permet de remonter jusqu'à un certain point la filière de l'emprunt, mais le détail de l'évolution sémantique reste souvent obscur. Prenons, pour changer un peu, le cas d'un possible «faux gallicisme», l'anglais *duvet* «couette», emprunté au 18^e siècle, dans ce sens. Sans des recherches minutieuses, qui d'ailleurs risqueraient de ne pas aboutir, il est impossible de savoir si la métonymie, par rapport au sens français accepté, représente une innovation de la part des emprunteurs, ou l'emprunt d'un sens régional, attesté dans certains parlers français (voir le *FEW*, Vol. 3, *dunn*). Et même si la métonymie est anglaise plutôt que française, faut-il parler de «faux gallicisme»? Comme nous l'avons vu, les métonymies du genre *camping* «terrain de camping»,

(14) *Sandow* a lancé des extenseurs pour développer les muscles, et c'est sans doute une comparaison avec ce genre d'appareil qui explique le sens du lexème français.

golf « terrain de golf » ou *jogging* « vêtement pour le jogging » sont fréquentes en français. Autrement dit, les emprunts ont souvent connu des modifications sémantiques importantes au cours de leur adaptation, et il n'est pas toujours possible, faute de critères objectifs précis, de décider s'il faut parler de « méprises » ou d'« adaptations ». Sur le plan de la synchronie, on parlera de « faux amis » dès qu'il y a une différence d'emploi, et ce sont ces différences, et non pas leur histoire, qui concernent et frappent les bilingues. Le concept du « faux anglicisme » s'avère être avant tout historique, puisque seule l'histoire nous permet de distinguer les différences qui remontent à l'époque de l'emprunt de celles qui se sont produites plus tard. Malheureusement, il nous manque — et il nous manquera probablement toujours — des critères qui fixent de façon objective la limite entre « anglicismes » et « pseudo-anglicismes », surtout au niveau de la sémantique.

Quand on lit certains ouvrages, on commence à ne plus savoir même ce qu'est un anglicisme. Comme nous l'avons vu, M. Höfler considère des mots comme *autostop* et *baby-foot* comme des mots « français », tout en les retenant dans son dictionnaire d'anglicismes. Beaucoup d'autres mots qu'on classe d'habitude comme des anglicismes ont été exclus. M. Höfler n'a pas retenu dans son dictionnaire les calques sémantiques (par ex. celui de *réaliser* « se rendre compte de ») parce qu'il n'y a pas eu d'« importation lexématique », mais seulement une « substitution lexématique » : ce sont, prétend l'auteur, seulement les structures sémantiques qui passent de l'anglais en français (*op. cit.*, p. viii). Pourtant, on n'est pas logiquement obligé de conclure (par exemple) que *réaliser* « se rendre compte de » ne représente pas une « importation lexématique » parce que ce lexème coïncide par la forme avec le mot français existant *réaliser* « rendre réel ». Le mot *inflation* a existé en français depuis bien longtemps, mais l'emploi figuré du mot — de nos jours beaucoup plus important que son emploi littéral — est emprunté à l'anglais. La différence sémantique entre l'inflation financière et celle des pneus n'est-elle pas suffisante pour qu'on tienne compte de l'« importation » ? Après tout, si ce genre d'anglicisme a provoqué la vive colère d'Etiemble, c'est qu'il existe. Tout en trouvant l'argument de M. Höfler discutable, on le comprend. Ce n'est plus le cas lorsqu'il exclut de sa nomenclature des mots comme *paléolithique* et *international*, « puisqu'il y a eu substitution d'un lexème français au lexème anglais », et non pas emprunt d'expression et contenu (*op. cit.*, p. ix).

L'auteur désire n'admettre dans son dictionnaire des anglicismes que des « signes complets » (p. vi), et c'est pour cette raison qu'il a exclu les emprunts « sémantiques » comme celui de *réaliser* « se rendre compte de ».

Par contre, en ce qui concerne les mots *antibiotique*, *international*, *paléolithique* et les centaines d'autres mots semblables qui ont été exclus de la nomenclature, on ne comprend pas pourquoi ils ne sont pas des emprunts « d'expression et contenu », directement comparables à des mots comme *agnostique* et *psychédélique*, acceptés par M. Höfler dans son dictionnaire. Le fait qu'on ait remplacé dans le cas des deux derniers exemples le suffixe anglais *-ic* par le suffixe plus typiquement français *-ique* ne change la situation en rien d'essentiel: *antibiotique* et *paléolithique*, qui sont exclus des « importations », ont d'ailleurs subi la même modification.

Agnostique, *déflation*, *inflation*, *international*, *néolithique*, *paléolithique*, etc., etc., appartiennent à la grande famille des créations néo-classiques, qui formellement ne sont ni typiquement anglaises ni typiquement françaises. Pourtant, c'est un fait que certains lexèmes de ce genre — dont ceux qu'on vient de citer — ont apparu pour la première fois en anglais pour exprimer des concepts qui jusqu'alors ne pouvaient pas être exprimés, ou l'étaient par d'autres moyens. Ces lexèmes et leur contenu ont été assimilés par la suite au français, et on ne saisit pas pourquoi cette assimilation est censée représenter dans ces cas une « substitution de lexèmes » plutôt qu'une « importation lexicématique ». Tout le monde semble admettre que le mot *international* a été forgé par Bentham dans un ouvrage publié en 1780, et que le mot a paru en français pour la première fois dans une traduction de ce livre. Autrement dit, il est raisonnable de voir l'assimilation de ce mot comme un cas classique de l'emprunt (ou, si l'on préfère, de l'importation) d'un lexème « complet », forme et contenu.

Évidemment, cela vaut surtout dans une perspective diachronique. En synchronie, les anglicismes sont pour la plupart des gens des lexèmes qui ont gardé une forme anglaise typique — y compris celle des « pseudo-mots anglais ». La forme compte pour beaucoup dans ce domaine. Sur le plan synchronique, les lexèmes formés sur des modèles latins ou grecs ne sont pas perçus comme des anglicismes, bien que dans une étude diachronique, il n'y a aucune raison valable de les exclure de la catégorie. On voit qu'il y a un grand décalage entre ce qui a l'air « anglais » et ce qui a été emprunté à l'anglais. Pour la linguistique moderne, c'est sans doute l'analyse synchronique qui prime, et sur ce plan, les anglicismes sont uniquement des éléments dont l'orthographe, la structure morphologique ou la prononciation est ressentie comme étant non seulement étrangère, mais anglaise. Pour le traducteur également, le problème est synchronique: ce sont les différences contemporaines entre les anglicismes français et l'anglais qui l'intéressent, et non pas la façon dont se sont créées ces diffé-

renciations. Par contre, c'est l'histoire du français et de l'anglais qui détermine ce qui a été emprunté à l'anglais et en quelles circonstances. Seule l'histoire permet de déterminer ce qui a été formé en français indépendamment de l'anglais, et quels ont été les rapports entre les deux langues depuis l'assimilation ou la création d'un lexème donné. Paradoxalement, même les pseudo-anglicismes sont des anglicismes, dans la mesure où ils sont formés sur des éléments qui ont été empruntés à l'anglais, et des anglicismes comme *international* ne sont pas des anglicismes en synchronie. Évidemment, on distinguera différentes sortes d'anglicismes — et avant tout, les deux plans de la diachronie et de la synchronie.

L'analyse est pourtant loin d'être facile, pour les raisons qui ont été exposées. Comme on l'a vu, les définitions du « faux anglicisme » laissent beaucoup à désirer, puisqu'elles ne permettent guère d'isoler avec une précision suffisante cette catégorie de lexèmes. Malheureusement, le problème qui se pose est loin d'être une simple question de définition. C'est surtout la complexité des données qui pose les problèmes. Il est clair qu'il y a des « inventions » françaises qui ne sont pas des emprunts directs à l'anglais, bien qu'elles se basent sur des éléments tirés de l'anglais, et passent probablement pour de l'anglais aux yeux du francophone moyen. L'analyse est beaucoup plus délicate dans d'autres cas, car il y a tant de gradations entre l'importation « totale » d'une forme et de son contenu (cf. *weekend*, *fair play*, *stagflation*, etc.) et les bizarreries formelles ou sémantiques de (par exemple) *brushing*, *carter*, *catcheur*, *pongiste*⁽¹⁵⁾, *rallye-paper*, *standard* et *wading* « pêche en rivière ». Il y a tant de variations dans leur évolution, qu'une simple opposition entre « anglicismes » et « faux anglicismes » ne peut pas rendre compte de la complexité des rapports inter- et intra-linguistiques, sémantiques et formels, synchroniques et diachroniques qui sont en jeu. Sur le seul plan diachronique, les anglicismes comprennent toute une gamme de phénomènes: emprunts de sens de base et de sens spécialisés, emprunts « totaux » et emprunts partiels, emprunts de lexèmes de forme typiquement anglaise et éléments tirés des langues classiques, inventions françaises à base de mots anglais, adaptations qui datent de l'époque de l'emprunt et évolutions ultérieures, emprunts d'éléments anglais non-lexicalisés, etc. En synchronie, seuls les anglicismes à forme anglaise comptent comme des anglicismes. Presque tous sont de « faux amis » pour le traducteur, et sur ce plan, cette étiquette est plus utile que celle de « faux anglicismes », dans la mesure où

(15) L'anglophone typique ne reconnaît plus le rapport de cette curieuse formation avec l'anglais *ping-pong*.

elle indique l'existence de différences d'emploi entre l'anglais et le français, sans prononcer sur la nature de cette différence un jugement qui ne peut être que diachronique.

Nous avons vu que même en diachronie, il est difficile, peut-être même impossible, de distinguer de façon précise les « faux anglicismes » des anglicismes « normaux », faute de limite claire entre les modifications qu'on peut attribuer au processus d'adaptation à un nouveau système, et celles qu'on considère comme en quelque sorte excessives et « erronées ». Il est loin d'être évident, pourtant, qu'il est approprié d'envisager le problème sous cet angle, en donnant pour ainsi dire de bonnes ou de mauvaises notes aux mots d'emprunt, selon leur degré de fidélité à la langue donneuse. L'étude des soi-disant « faux anglicismes » entre dans le cadre des recherches sur les modalités de l'emprunt, et des emprunts à l'anglais en particulier, dans leur extrême variété. Les francophones ne sont souvent pas conscients des différences d'emploi qui séparent le mot d'emprunt du mot anglais, et tendent donc à considérer comme exceptionnels les cas d'extrême divergence d'emploi qu'on aime citer comme des exemples de « faux anglicisme » (*brushing, standing*), etc. En vérité, des écarts de ce genre sont très nombreux. En remontant aux origines de l'emprunt, on trouve souvent des explications satisfaisantes de ces divergences, y compris la formation de nouveaux lexèmes en français à partir d'emprunts à l'anglais. Dans d'autres cas, on pense, faute de mieux, à des méprises de la part des emprunteurs. Les anglicismes *made in France* du genre de *baby-foot* et d'*auto-stop* sont certainement des pseudo-anglicismes, les autres le sont de façon moins évidente, puisqu'il est difficile de démontrer qu'il y a eu méprise. Ce qui semble évident, c'est que si on conçoit les anglicismes comme une catégorie englobant les lexèmes et les traits phonologiques, morphologiques, sémantiques ou syntaxiques qui ont été empruntés à l'anglais, même les pseudo-anglicismes sont des anglicismes.

Jersey.

N. C. W. SPENCE